

Publié le 5 novembre 2020

La FedEpl entendue par la Mission sur l'évaluation de la gestion de la crise du Covid-19

Le Président de la République a confié au Professeur Didier Pittet la présidence d'une mission indépendante d'évaluation de la réponse française à la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19, tant sur les aspects sanitaires, que les volets économiques et sociaux.



La Fédération des élus des Epl a été consulté par le Professeur Didier Pittet dans le cadre de la mission indépendante d'évaluation de la réponse française à la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19.

I - Une mission confiée par le Président de la République sur l'appréciation de la gestion de la crise sanitaire

La mission du Professeur Didier Pittet souhaitait recueillir une contribution de la Fédération sur son appréciation de la gestion de la crise par l'Etat mais aussi sur l'action des Epl dans le cadre des difficultés rencontrées au cours de la crise sanitaire.

Cette mission d'évaluation entend par ailleurs s'appuyer sur les actions innovantes déployées par les Epl et les pistes éventuelles d'amélioration pour l'avenir.

Outre les Epl adhérentes, la mission s'intéresse particulièrement :

- Au rôle joué par les collectivités territoriales en matière de lutte contre l'épidémie aux différentes phases de la crise ;
- Aux modalités d'association des collectivités locales aux décisions des mesures nationales et à leur mise en oeuvre en lien avec les préfets et les services déconcentrés ;
- A l'organisation de la réponse sanitaire territoriale et la coordination et coopération avec les agences régionales de santé ;
- A l'impact de la crise sur l'économie et les finances publiques locales et par répercussion sur des secteurs comme celui du bâtiment et des travaux publics ;
- Au rôle des collectivités territoriales en matière de relance de l'économie.

Au regard de la manière dont les Epl ont fait face à la crise sanitaire, la Fédération s'est mobilisée pour relayer les attentes et les difficultés des Epl dans le cadre de cette mission.

II - Les travaux de la FedEpl sur la situation des Epl dans le cadre de la gestion de la crise

Dans le cadre des travaux de la mission accompagnés par l'Inspection Générale des Finances, la Fédération a transmis aux services de l'Etat :

- [La contribution de la Fédération pour la reprise de l'activité du 15 mai 2020](#) comprenant notamment des propositions de mesures portant sur les collectivités territoriales actionnaires des Epl ;
- L'étude intitulée [La résilience des Epl face à la crise économique et sanitaire](#) qui constitue un point de conjoncture sur la situation des entreprises du mouvement ;
- [L'Eplscope 2020](#), véritable baromètre de la situation des entreprises publiques locales pour l'année 2020.

La FedEpl demeure en lien avec les pouvoirs publics et reste à votre écoute pour transmettre vos retours d'expérience et demandes auprès des services de l'Etat.